

beauville *infos*

N°3 janvier 2011

BULLETIN MUNICIPAL

échos du conseil

cadre de vie

vie beauvilloise

agenda

infos pratiques

Interview

Le recensement

**La carte
communale**

Le WiMax

**La cantine
inaugurée**

Impressions

**Rachel ou la
passion de l'aviron**

Au revoir Huguette

**Les lieutenants de
louveterie**

**Calendrier des
manifestations**

Etat civil

**Les associations
Beauvilloises**

Nos déchets

Mes chers concitoyens,

Je saisis cette occasion pour vous faire part du devenir de nos territoires pour les années qui viennent. En effet l'intercommunalité que nous connaissons jusqu' alors se voit imposer de nouvelles obligations de la part des autorités qui nous gouvernent. Notre Communauté de Communes d'un peu moins de 3000 habitants ne pourra plus exister au-delà de un à deux ans. Une population minimale de 5000 habitants nous sera imposée. Cela concerne la Communauté de Communes des Coteaux de Beauville qui a entamé une réflexion à ce sujet.

Notre Conseil Municipal a fortement souhaité rester dans une structure purement rurale regroupant les cantons de Beauville, Puymirol et plus si nécessaire, contrairement à ce que vous avez pu lire dans certaines publications qui nous ont déjà marié avec la Communauté du grand Villeneuveois. Nous ne souhaitons pas non plus rejoindre la Communauté d'agglomération d'Agen dont les préoccupations de développement urbain, qui ne nous concernent pas directement, alourdiraient notre fiscalité sans pour autant tenir compte des compétences rurales qui nous sont propres (voirie, petite enfance).

Cependant, après une année de réflexion et de contacts divers, le Préfet de Lot-et-Garonne sera seul à décider en dernier ressort. Le Conseil Municipal et moi-même, nous nous engageons à vous tenir régulièrement informés de l'évolution de cette situation.

Un petit mot aussi pour remercier chaleureusement les associations qui ont largement participé en 2010 à l'animation de notre Commune.

Pour terminer, permettez moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2011 pour vous et vos familles.

Annie REIMHERR, maire de Beauville



Le conseil municipal

Josette Roques et Olivier Delsanto, doyenne et benjamin de notre conseil municipal

Depuis quand êtes-vous conseiller ?

JR. Depuis mars 2001.

OD. Depuis 2 ans.

Pourquoi cet engagement ?

JR. J'adore mon village et je suis aussi curieuse. J'ai voulu savoir comment se dirigeait une mairie et le fonctionnement d'un maire, de ses adjoints et des conseillers.

OD. Parce que notre commune est



Josette Roques et Olivier Delsanto la sagesse et la jeunesse réunies

Zoom sur...

Le recensement : une photographie statistique de la population...

La dernière enquête de recensement de la population beauvilloise a eu lieu en 2006 et conformément à la loi chaque commune de moins de 10 000 habitants doit être recensée tous les 5 ans. Conclusion : le prochain recensement aura lieu en 2011.

Cette enquête nous fournira des

BEAUVILLE EN QUELQUES CHIFFRES

583 habitants
51 % de femmes
49 % d'hommes
241 actifs
342 inactifs
6 % de chômeurs
25 % de retraités
69 % de propriétaires

une commune rurale et qu'il est bon que les agriculteurs soient aussi représentés au sein du conseil.

Que pensez-vous de l'équipe actuelle ?

JR. C'est une équipe très soudée, et chacun a son rôle à jouer.

OD. La diversité est une force. Il y a des personnes de tous horizons, ça donne une bonne dynamique.

Avant cet engagement, connaissiez-vous le rôle de conseiller ?

JR. Non, je n'en avais aucune idée. Pour moi, c'était plutôt une sorte de jeu sans problèmes !

OD. Oui. Mon grand-père était conseiller municipal et adjoint à Engayrac. Nous avons souvent échangé à ce sujet.

Par quoi avez-vous été surpris(e) ?

JR. Par la gestion des budgets, des projets. J'ai maintenant un œil différent sur les habitants et les commerçants, je me sens plus proche d'eux.

OD. Par toutes les compétences qui échappent aux communes, surtout en matière d'urbanisme.

La mairie vient de réaliser une cantine flambant neuve, ce projet re-

présente quoi pour vous ?

JR. C'est un peu notre « bébé » à tous. C'est notre fierté cette cantine, elle a été tant attendue. Et nos petits écoliers l'adorent

OD. C'est un projet qui s'inscrit dans la continuité de la vie du village. Il est nécessaire d'offrir aux enfants les meilleures conditions scolaires pour maintenir les familles sur notre commune.

chiffres précieux : nombre d'habitants, répartition par âge, par sexe, état matrimonial, type d'activité des beauvillois, composition des ménages, nombre et catégories des logements occupés... et bien d'autres données comparatives.

Outre cet instantané de notre population, le recensement nous donne aussi les clés de son évolution dans le temps : notre population vieillit-elle ? Nos résidents restent-ils durablement dans la commune ou non ? Avec le temps, les beauvillois accèdent-ils ou non à la propriété ?...

Pour notre conseil municipal, toutes ces informations collectées sont indispensables car elles participent d'une vision à long terme de la gestion de la commune.

Ne soyez donc pas surpris si au cours du premier trimestre 2011, vous recevez la visite de nos enquêtrices. Vous les connaissez bien puisqu'il s'agit de Colette Vern et de Josette Roques. Aussi réservez-leur le meilleur accueil car ce travail de



présente quoi pour vous ?

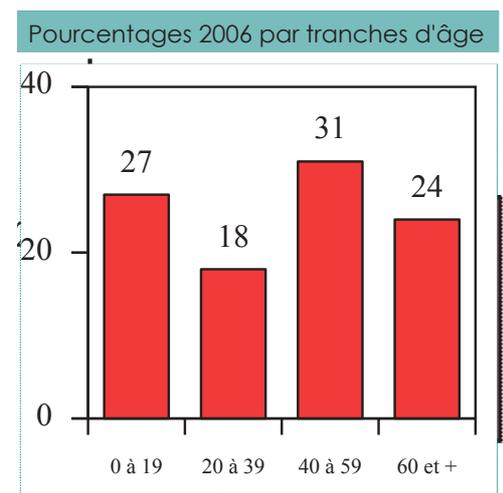
JR. C'est un peu notre « bébé » à tous. C'est notre fierté cette cantine, elle a été tant attendue. Et nos petits écoliers l'adorent

OD. C'est un projet qui s'inscrit dans la continuité de la vie du village. Il est nécessaire d'offrir aux enfants les meilleures conditions scolaires pour maintenir les familles sur notre commune.

Et pour l'avenir, que pensez-vous faire aux prochaines élections ?

JR. On dit qu'il faut laisser la place aux jeunes... mais les conseils et le travail d'une retraitée peuvent apporter des solutions. Et puis, il reste encore quelques mois pour penser à l'avenir !

OD. No comment...



porte à porte, si enrichissant qu'il soit par le contact qu'il crée, n'en est pas moins long et fastidieux. Et n'oubliez pas qu'un recensement précis et méticuleux est de rigueur car tout oubli pénaliserait notre communauté. En effet, il faut savoir que la dotation qui nous est allouée chaque année par l'état est calculée en fonction du nombre précis d'habitants donné par le recensement...

Gestion du territoire

Pourquoi une carte communale à Beauville ?

La Commune de Beauville est couverte par un Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis 1983. C'est l'un des plus vieux POS du Département pour une Commune de cette taille (600 habitants en 2007). Ce POS a fait l'objet de deux modifications et d'une révision en 25 ans. Notre réflexion s'est inscrite dans cette continuité.

Lorsque nous avons décidé de modifier notre document d'urbanisme, nous avons consulté les services de l'Équipement qui nous ont conseillé sur ce document qu'ils ont jugé adapté à notre situation, il est vrai sur le critère purement quantitatif que représente le nombre de logements autorisés à la construction ou commencés. Mais au-delà de cet aspect, le choix que nous avons fait se veut en adéquation avec les enjeux de développement et de protection que nous avons identifiés et qui fondaient déjà l'économie générale de notre POS :

- **la protection du caractère du bourg** est parfaitement assurée par le périmètre de 500 mètres autour du site classé du château et de l'église de Beauville,
- **la qualité architecturale** est parfaitement préservée
- **la procédure de l'emplacement réservé** n'a jamais été utilisée à Beauville en 25 ans, le Droit de Préemption Urbain (DPU), que nous avons institué, nous paraît beaucoup mieux adapté.

A notre avis, la seule différence entre le POS et la Carte Communale réside dans les espaces classés boisés. Seul le Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet de préserver (du moins en



Le nouveau découpage des zones constructibles de notre territoire

théorie), les zones boisées présentant un intérêt paysager ou écologique.

A ce propos, il nous paraît important de préciser que sur notre Commune, comme dans l'ensemble des pays de serres, les espaces boisés occupent les pentes des serres, les plateaux étant occupés par les cultures.

La protection la plus efficace des espaces boisés est leur caractère inconstructible « de fait » dû à ces fortes pentes beaucoup plus que leur classement en « espace boisé ».

La carte communale, pour rustique qu'elle puisse paraître, répond donc parfaitement aux enjeux de notre Commune.

Cela dit, si un PLU intercommunal voyait le jour, la Commune de Beauville mettrait son expérience au service de ce projet et nous actualiserions notre document en fonction des parties d'aménagements décidés par l'instance compétente.

Une politique de développement et de croissance envisagée

La politique que s'est fixée le conseil municipal pour ses deux derniers mandats tient en deux objectifs complémentaires : renforcer les équipements publics pour mieux accueillir la population et accueillir la population pour faire vivre les équipements (école, cantine scolaire, crèche construite par la communauté des communes).

Des constructions neuves

Par rapport à notre objectif d'accueil de la population, le véritable enjeu réside dans l'affectation de ces logements : s'ils sont occupés à titre de résidence secondaire, leur intérêt pour la vie locale et le maintien des équipements publics est mineur ; s'ils sont occupés à titre de résidence principale, ils concourent à l'objectif de la commune. Le contrôle de l'affectation des terrains constitue donc une priorité dans la définition des zones constructibles.

Les résultats de l'enquête "WiMax"

L'été dernier notre population a été invitée à s'exprimer sur l'opportunité d'installer une antenne WiMax à travers un questionnaire-enquête à retourner à la mairie. Que ressort-il de cette consultation ? Tout d'abord que le WiMax ne semble pas être la préoccupation principale des beauvillois puisque 6 % seulement des lecteurs du bulletin municipal ont répondu. Plus encore, 60 % des personnes qui ont souhaité s'exprimer sont globalement satisfaites du réseau internet local. Que dire de plus ? D'une part l'opérateur "47 Sans Fil" ne se manifeste plus auprès de la municipalité (voir article dans le n° 2 de Beauville Infos) et d'autre part des solutions individuelles (liaison par satellite) peuvent être proposées aux moins de 1 % de nos administrés qui ont manifesté leur insatisfaction... Au vu de ces résultats, le conseil municipal n'engagera donc pas la commune dans la démarche du WiMax : que tous les inquiets se rassurent, il n'y aura d'antenne ni sur le château d'eau de Beauville, ni ailleurs dans la commune.

Aménagements

La cantine inaugurée : fin d'une aventure...

Afin de mettre à l'honneur le projet réalisé par Mme Annie REIMHERR, maire de Beauville et son conseil municipal, nous étions tous réunis ce samedi 4 décembre 2010 pour l'inauguration de la cantine. Un public nombreux et des personnalités importantes étaient présentes pour marquer cet événement mémorable parmi lesquelles le préfet du Lot-et Garonne, M. SCHMELTZ, notre député M. CAHUZAC, le président du Conseil Général, M. CAMANI, Mme SALLES, conseillère générale, M. TANDONNET, vice président du Pays de l'Agenais, M. LABORDE, président de la CAF, M. VALETTE, président de la CCCB, M. STRASSEL, capitaine de la gendarmerie, M. DORDE, président de la caisse locale du Crédit Agricole ainsi que les maires des communes de la CCCB et de Saint-Robert.

Nous vous avons présenté le début des travaux du restaurant scolaire dans notre premier bulletin. Tout semblait se passer alors pour le mieux et d'ailleurs le délai de réalisation de 11 mois fut respecté par toutes les entreprises, chacun se faisant une joie d'investir enfin des locaux flambant neufs à la rentrée des vacances de Pâques 2010. Hélas, l'avant veille de réceptionner les travaux, l'entreprise de nettoyage fit l'erreur d'utiliser des produits corrosifs qui causèrent des dégâts importants aux inox et carrelages. Quelle déception de devoir reprendre le chantier pour la mairie et pour nos enfants le chemin de la salle des fêtes, qui faisait office de cantine et réfectoire provisoires depuis le début des travaux !

La cuisine et ses annexes furent entièrement refaites, de la démolition du carrelage au remplacement de tout l'équipement technique. Tout fut enfin terminé pour la rentrée scolaire 2010-2011, où les enfants ont pu prendre leur premier repas dans ces nouveaux locaux, tandis



M. le préfet coupe le ruban

que Colette VERN, leur cantinière, découvrirait sa nouvelle cuisine comme un univers ressemblant à un labyrinthe ! Cette inauguration fut l'occasion pour notre maire de remercier tous les partenaires institutionnels pour le soutien financier grâce auquel une telle réalisation a pu voir le jour et également M. WILLMOTT, l'architecte, et sa collaboratrice pour leur efficacité et la maîtrise de ce projet ambitieux, une véritable réussite pour notre village.

Pour terminer, n'oublions pas que cette réunion était aussi consacrée à l'inauguration de la crèche associative "La Passerelle". Ce projet était porté par la CCCB en accord avec la Protection Maternelle et Infantile, M. WILLMOTT en ayant supervisé les travaux en même temps que ceux de la cantine scolaire. Aujourd'hui, la directrice, Mme DUPENNE, son adjointe, Mme GANDIOL et tout le personnel de la crèche peuvent accueillir 20 enfants. Ces nouveaux locaux leur permettent de travailler dans des conditions optimales avec un espace et des couleurs adaptés au monde de la petite enfance.



La nouvelle salle de restauration scolaire de Beauville

Impressions

Colette Vern : entre nostalgie et bonheur...

Alain Bouvelle, conseiller municipal et ancien instituteur à Beauville est allé recueillir ses impressions auprès de Colette Vern, notre cantinière préférée...

Chère Colette comment vous sentez-vous dans ces nouveaux locaux ?

Je m'y sens bien dans l'ensemble. Mais tout de même, j'ai l'impression d'être un petit peu... isolée.

Qu'est-ce qui a changé dans votre travail depuis ces aménagements ?

Je peux dire que le matériel est vraiment au top, et cela facilite ma tâche de cantinière même si je regrette qu'il y ait trop de recoins. Et puis je n'ai plus, comme autrefois, le

contact direct avec les enfants : par exemple, je pouvais faire cuire un œuf et en même temps surveiller leurs "bêtises"... Aujourd'hui, la réglementation rend cela impossible.

Et comment se sentent les enfants dans leur nouvelle cantine ?

Vous savez Alain, ils sont encore plus nombreux que quand vous étiez instituteur à Beauville : une cinquantaine tous les jours, ça fait du monde ! Mais ils sont aussi heureux dans leur nouvelle cantine qu'ils pouvaient l'être à votre époque.

Avez-vous un peu la nostalgie de votre ancienne cantine ?

Pour être franche, aujourd'hui je dirais oui... Mais il ne faut pas oublier que j'y ai travaillé pendant 16 ans, sans compter l'année dans la salle des fêtes. Alors il faudra me reposer

la question dans quinze ans !

A la récré, préparez-vous toujours comme au bon vieux temps le café et parfois même le pain perdu pour remonter le moral des insiits de l'école ?

A l'occasion, quand les institutrices viennent me voir. Mais maintenant elles ont leur propre cafétéière : les temps changent !

Colette dans sa nouvelle cuisine



Interview

Rachel Jung ou la passion de l'aviron...

Où as tu commencé l'aviron ?

Après avoir fait du Tennis au "grand" club de Dondas, j'ai découvert l'aviron dans le Club Nautique de Monsempron Libos.

Depuis quand pratiques-tu l'aviron et pourquoi avoir choisi cette discipline ?

C'est en 2005 que je me suis mise à pratiquer l'aviron avec mon frère. Habitant à proximité du club c'est là que j'ai donné mes premiers coups de rames dans le seul but de me faire plaisir et d'être avec mes amis.

Cinq ans après, te voilà lancée à fond dans ce sport exigeant...

Oui. Maintenant l'aviron est devenu une réelle passion pour moi. Pour atteindre mes objectifs, qui sont de participer à une olympiade, je dois mener de front études et sport.



Rachel Jung en plein effort

Combien d'heures d'entraînement pratiques-tu par semaine ?

Une journée type se présente comme ça : le matin réveil à 7 h pour être sur l'eau à 8 h et commencer mon entraînement. A 10 h 15, j'enchaîne avec mes premiers cours... un peu en retard mais je n'ai pas le choix. Je finis à midi. Vers 12 h 30, je suis chez moi je mange pour repartir à 14 h en cours. A 16 h 30 je suis de nouveau sur l'eau ou en salle pendant 1 h 45. Après je rentre chez moi, je mange, je bosse et enfin je vais dormir !!!

Que ressens-tu et qu'est ce qui te plaît dans ce sport ?

Ce qui me plaît dans ce sport c'est d'abord la sensation de glisse du ba-



Rachel Jung médaillée de bronze aux mondiaux d'aviron

teau, et puis ressentir une bonne fatigue. Ensuite être en stage, avec la bonne ambiance, les courses ... Mais le meilleur, c'est le bonheur que procurent les podiums !

Tu viens de faire 3ème aux championnats du monde des moins de 23 ans . Est-ce pour toi une étape ?

La médaille de cet été n'a été pour moi qu'un tremplin pour faire mieux aux échéances futures, mais c'est également une grande source de motivation pour la suite.

Que peut-on te souhaiter de plus ?

Que peut-on me souhaiter de plus ? Tout simplement de renouveler ces expériences, les améliorer et continuer à me faire plaisir.

Londres 2012 ou Rio de Janeiro 2016, y penses tu ?

Pour ce qui est des Jeux Olympiques, je pense à Londres bien sûr : il sera compliqué en si peu de temps de qualifier le bateau pour ces jeux. Mais je rêve de Janeiro, qui est encore loin mais qui va arriver très vite, en espérant que j'y sois !

Revenir à Beauville te procure un retour aux sources ?

C'est toujours agréable pour moi de revenir à Beauville pour voir ma famille et les amis.

Un havre de paix ou tout simplement ton petit nid douillet ?

Je rentre assez peu, mais c'est sou-

vent pour me reposer suite à un gros stage d'équipe ou alors une compétition. Après avoir rechargé les batteries, c'est reparti !

Que penses-tu de la pépinière à champions de Beauville depuis ces dernières années : Gabriel Dumora et Djamel Bouarfa, championnat du monde hapkido, Jérémie Galan champion de France universitaire de basket, Pascal Massou champion de course à pieds, Stéphanie Fontaine en tir à l'arc, les sœurs Winjker en hand-ball, ton frère Thomas et Florentin Damaisin, tous deux espoirs de l'aviron et n'oublions pas notre vétéran : Didier Dordé en moto cross et bien d'autres encore...

Je suis vraiment très fière de voir que beaucoup de champions et championnes émergent de Beauville !



Championnats de France 2009 : Rachel et ses coéquipières de la Société Nautique de Bayonne

Portrait

Au revoir Huguette...

Huguette Richard, une figure marquante, la mémoire vive de Beauville, s'en est allée le 18 août dernier.



Huguette : une figure de Beauville

Née le 11 juillet 1920 à "Pintou" sur la commune de Beauville, en bordure de la Séoune, son enfance se passe entre la ferme de ses parents, l'école de Marcoux, le cathéchisme et l'église de ce lieu.

En 1939, elle épouse Robert qui, peu de temps après est mobilisé puis fait prisonnier de guerre. Huguette se retrouve avec sa fille Geneviève confrontée aux charges de la famille ainsi qu'à celles de la ferme.

A la fin de la guerre, ils s'installent tous les trois au "Fustié" où elle mènera la rude vie d'agricultrice. Puis naîtront Henri, Jean-Pierre, Marie-Anne et Claude.

Outre sa vie professionnelle, elle accueille des enfants de la DASS, de la fondation des Orphelins d'Auteuil, et du Secours Catholique avec lesquels elle tissera des liens indélébiles.

Dans les années 70, elle préside le GVA, Groupement de Vulgarisation Agricole et à l'occasion de l'année de la femme

en agriculture, elle sera décorée de la légion d'honneur.

Notre Huguette a toujours été accueillante, chaleureuse et très généreuse durant sa vie et personne n'a pu oublier les excellentes crêpes et les cakes succulents qu'elle confectionnait et offrait avec plaisir.

A la retraite, toujours active, elle donnera beaucoup de son temps à la vie paroissiale (entretien de l'église, cathéchisme, pastorale des funérailles...) et à l'Association Familiale Rurale en assurant les permanences à la bibliothèque pendant plusieurs années.

Quand elle nous a quittés, une foule nombreuse est venue l'accompagner à sa dernière demeure avec le sentiment poignant d'être un peu orpheline.

Nous garderons tous d'Huguette le souvenir d'un être courageux, enthousiaste, efficace et aussi d'une grande gentillesse. Nous lui vouons pour toujours notre estime et notre profonde gratitude.

Chasse

Les lieutenants de louveterie

Agriculteur et chasseur à Beauville, Olivier Delsanto est également lieutenant de louveterie. Nommé en 2003 et renommé pour 5 ans en 2009, il assume et assure avec succès cette charge bénévole pour le canton de Beauville. La charge d'officier de louveterie, instituée en l'an 813 par Charlemagne afin de protéger des loups la population et ses biens, a considérablement évolué au fil des siècles, en fonction des besoins de la société et des peuplements de la faune sauvage.



Le lieutenant Delsanto et ses chiens

Les lieutenants de louveterie sont aujourd'hui nommés par le préfet et courent sous son contrôle à la régulation des animaux sauvages susceptibles d'occasionner des dégâts. Ils sont également assermentés et ont qualité pour constater les infractions à la police de la chasse. Ils sont les conseillers techniques de l'administration sur les problèmes posés par la gestion de la faune sauvage. Les chasses et les battues administratives sont organisées par et sous le contrôle du lieutenant de louveterie.

L'activité du groupement départemental des lieutenants de louveterie de Lot-et-Garonne

s'est caractérisé, au cours de l'année écoulée, par 1173 interventions, dont 1095, concernant le renard. Ces opérations de **régulation du renard** ont donné lieu à 981 battues au chien courant sur 83 % des communes du département. Ce type de battue demeure en Lot-et-Garonne le moyen de régulation le plus efficace. Réunissant 20 chasseurs et 12 chiens en moyenne, ces battues ont pour but le déterrage ou le piégeage du renard, soit un prélèvement de 1725 renards en 2010. Les battues administratives au renard sont pratiquées du mois de mars au mois de juin. Elles représentent habituellement plus de la moitié des prélèvements annuels de renards.

Les **destructions administratives de sangliers** se pratiquent aussi avec ce type de battue. Elles nécessitent cependant plus de chiens et d'hommes. Mises en œuvre sur 12 % seulement des communes du département, elles ont permis de prélever 49 sangliers en 2009. Le prélèvement est faible en comparaison avec les 2500 sangliers prélevés à la chasse durant la saison 2008-2009 mais ces battues permettent d'intervenir à une période où les céréales, en particulier le maïs, sont particulièrement vulnérables, alors que la chasse est fermée. L'efficacité de ces battues ne réside donc pas dans les prélèvements qu'elles permettent de réaliser mais bien plus dans l'effet de dérangement des compagnies de sanglier qui ont tendance à se regrouper sur les parcelles de cultures. Elles permettent également d'apporter une réponse, en attendant l'ouverture de la chasse, aux agriculteurs qui subissent des dégâts importants.



Des opérations de destruction visent également **d'autres animaux sauvages** comme le lapin de garenne, la corneille noire, le daim, la tourterelle turque, le blaireau, la fouine et le ragondin.

Olivier Delsanto est un passionné de chasse au chien courant, au lièvre et au renard. Lorsqu'il intervient, c'est, comme le veut la tradition de la louveterie, dans les règles de l'art de cette chasse plusieurs fois séculaire. La quinzaine de beagles et beagles harriers qu'il élève avec sa compagne sont découplés dans la voie du renard, pour la plus grande joie de l'ensemble des chasseurs qui participent aux battues administratives. Même si le renard, rusé comme le veut sa réputation, sait déjouer les stratagèmes mis en place par les chasseurs pour aller se poster sur ses passages ou près de ses terriers, ces journées sont toujours l'occasion de réunir dans la convivialité et la bonne humeur, les chasseurs des sociétés communales de chasse concernées. La régulation du renard est une nécessité qu'assument les chasseurs parmi d'autres. Sachez que la dernière enquête départementale visant à recenser l'impact économique des espèces classées nuisibles sur les productions agricoles faisait état d'un préjudice financier imputable au renard de plus de 60 000 euros subi par les élevages de volailles.

janvier

dimanche 9 janvier 11 h 30

Vœux du Nouvel An

Remise des prix : Concours de décoration de Noël

Salle du Conseil à la mairie
organisé par le Conseil Municipal



mars

samedi 12 mars

Carnaval

défilé, jeu de piste et repas médiéval

dans le village de Beauville
organisé par l'Ecol'in

Grand Loto

Salle des Fêtes de Beauville
organisé par le club Le Bienvenu



Calendrier scolaire

Vacances de Noël

du samedi 18 décembre 2010
au lundi 3 janvier 2011

Vacances d'hiver

du samedi 12 février 2011
au lundi 28 février 2011

Vacances de printemps

du samedi 9 avril 2011
au mardi 26 avril 2011

Vacances d'été

du samedi 2 juillet 2011
au lundi 5 septembre 2011



avril

Marché fermier du RPI Beauville-Engayrac

Salle des Fêtes d'Engayrac
organisé par l'Ecol'in

le week-end du 16 et 17 avril

Fête des Rameaux bal, manèges, animations

place du carré
organisé par Beauvillenvie et la municipalité de Beauville



dimanche 24 avril

Vide grenier

Salle des Fêtes de Beauville
organisé par l'association Bel Air

mai

samedi 14 mai 21 h

Soirée Country

Salle des Fêtes de Beauville
organisé par Beauvillenvie

juin

mardi 28 juin

Feu de la Saint-Jean

place du carré
organisé par l'Ecol'in



juillet

mercredi 13 juillet 19 h 30

Repas, bal, feu d'artifice

place de la mairie
organisé par Beauvillenvie

jeudi 14 juillet 13 h 30

Concours de pétanque France-Angleterre

place du carré
organisé par l'Office de Tourisme



Naissances

Leya BOUCHERIE - le 16 juin 2010
Lucciana Anna DELSUC - le 30 septembre 2010

Mariages

Jean-Pierre PECHABADEN et Nathalie Anne MOUYSET
le 21 août 2010

Décès

Huguette GUIRAL épouse RICHARD - le 18 août 2010
Renée MERLE épouse ITIER - le 6 juin 2010
Jeanne CAYROL épouse FRAYSSE - le 1 septembre 2010

AMICALE DES POMPIERS œuvres sociales rue Saint Roch

M. René ROUX 05 53 95 40 96

ASSAD aide ménagère rue Saint Roch

Mme Charlette DORDE 05 53 95 45 58

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE bibliothèque mairie de Beauville

Mme Béatrice MAHEUX 05 53 95 42 04

BEAUVILLENVIE comité des fêtes mairie de Beauville

Mme Patricia MARIN 05 53 66 98 12

BEL AIR animations diverses sincou

Mme Marie-Pierre RIGAL 05 53 95 44 55

BUDO BUSHIDO association sportive mairie de Beauville

M. Jacques PALTRIE 05 53 67 56 07

ECOL'IN parents d'élèves RPI école de Beauville

Mme Claire MALLALIEU 05 53 87 72 18

HUM'ANIM association humanitaire 7 rue du Picadou

Mme Nathalie DANIEL 05 53 87 40 77

LA GRIFFE NOIRE hapkido mairie de Beauville

Mme Nadine MOREL 06 86 86 36 07

LA PASSERELLE @SSOCIATIVE crèche le Picadou

Mme Annie REIMHERR 05 53 95 42 69

LE BIENVENUE club des aînés mairie de Beauville

M. Michel KLODZENSKI 05 53 95 42 04

MOTO CLUB moto cross Bordeneuve

M. Didier DORDE 05 53 95 41 36

OFFICE DE TOURISME DES COTEAUX DE BEAUVILLE tourisme place de la mairie

M. Francis GAURE 05 53 47 63 06

SANTE CHEZ SOI aide à domicile rue Saint Roch

Mme Marie-France SALLE 05 53 95 45 58

SOCIETE DE CHASSE chasse Lagarrigue

M. Claude BONNEFOUS 05 53 95 42 96

Un grand merci...

Le conseil municipal tient à exprimer sa gratitude tout d'abord à l'association "Bel Air" pour le don qu'elle a effectué à la commune afin d'embellir nos rues de nouvelles illuminations de Noël ; ensuite à l'association Beauvillenvie pour l'achat des tables et des chaises mises à la disposition de la population lors des grandes manifestations du village. Enfin, un grand merci également à l'association "Ecol'in" qui œuvre toute l'année en organisant des manifestations pour apporter des fonds destinés à financer des actions en lien avec l'école. Cette année par exemple, l'Ecol'in a pu financer les cotisations USEP des classes, un budget par classe pour des sorties, mais aussi l'achat de matériel (vélos pour la cour, aménagement du coin lecture, etc...).

Mais au-delà de ces trois exemples, ces remerciements s'adressent aussi à l'ensemble des associations qui font vivre notre village en apportant à la population des services, des activités et des animations sportives, culturelles ou simplement festives.

Ces mots de reconnaissance vont bien sûr aux responsables et aux bénévoles qui consacrent, par pur altruisme et sans contrepartie, leur temps et leur énergie à la collectivité.

les associations beauvilloises

Nos déchets

Consommer et trier mieux pour payer moins...

Nous le savons tous, notre société moderne est confrontée au problème aigu de la gestion de ses déchets, de plus en plus nombreux et variés. Nous n'échappons pas à cette logique implacable. Cette mission importante incombe à notre Communauté de Communes, la CCCB qui organise et finance le ramassage individuel des ordures ménagères, la collecte du tri sélectif et la gestion de la déchetterie de Dondas. En 2009 l'ensemble a représenté le traitement de 1161 tonnes de déchets !

Savez-vous que, l'an dernier, un habitant de notre CCCB a produit en moyenne 400 kg de déchets à lui seul ? Ce chiffre assez impressionnant se traduit aussi par un coût global pour notre communauté s'élevant à plus de 170 000 euros, soit 60 euros par an et par habitant.

En nous acquittant de cet impôt local que payons-nous au juste ?

- **d'abord le ramassage** en porte à porte de nos ordures ménagères (552 tonnes

en 2009). Il a lieu une fois par semaine en campagne et deux fois par semaine dans le village. Ces ordures sont traitées, incinérées et valorisées par la SOGAD. Ce service représente à lui seul 70 % de la dépense globale pour les déchets.

- **ensuite la collecte du tri sélectif** (212 tonnes en 2009) qui représente 5 % du coût total. Emballages à recycler, verre, journaux et magazines doivent être triés avec soin car les erreurs de tri (20 % du total en 2009) sont facturées à la CCCB... En cas de doute vous pouvez

consulter le "guide du tri sélectif" sur le site internet de l' Office de Tourisme de Beauville (<http://ot-beauville.com>) à la rubrique "infos pratiques".

- **enfin le fonctionnement de la déchetterie de Dondas** (397 tonnes en 2009). Ce service, qui représente 25 % du budget "déchets", est très apprécié par la population. Ouvert le lundi et le samedi de 9 h à 13 h, le mercredi et le vendredi de 14 h à 18 h, le site de la déchetterie est aussi très fréquenté : plus de 5200 visites l'an dernier !

On le voit bien le traitement de nos déchets est un poste coûteux pour les finances des communes et par conséquent pour le contribuable... Mais comment peut-on espérer voir baisser la facture ? Seul un comportement citoyen responsable peut y remédier : consommer intelligemment en achetant davantage de produits frais qui ne nécessitent pas d'emballages, éviter d'acheter des produits "suremballés" ou privilégier les emballages écologiques et enfin trier soigneusement sa poubelle afin d'en diminuer le poids car c'est à la tonne que le coût est facturé à la collectivité...



L'usine d'incinération des ordures ménagères de la SOGAD au Passage d'Agen